

**BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS**

Intitulé du service versant :			
Cour d'appel de Besançon 1 rue Mégevand – BP 339 – 25017 Besançon cedex			
	N° de versement :2503W		
	Métrage : 6 m.l.		

Date du versement : 14/05/2018	
--	--

	Exemplaire destiné au service versant
	Exemplaire destiné aux Archives

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
	SOMMAIRE			
1-53	Chambre correctionnelle : arrêts et dossiers de procédure.	2007		
54	Commission d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI) : décisions (1978-1983).	1978-1983		
1-53	Chambre correctionnelle	2007		
1-7	Arrêts			
1	janvier			
2	février-mars			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
3	avril-mai			
4	juin			
5	juillet-septembre			
6	octobre			
7	novembre-décembre			
8-53	Dossiers de procédure Conservation d'une boîte sur cinq. Classement par numéro d'arrêt, ce numéro pouvant être repéré à partir des minutes (cf boîtes 1 à 7 ci-dessus)			
8	1-5			
9	6-10			
10	31-40			
11	91-96			
12	97-100			
13	121-130			
14	185			
15	215			
16	231-240			
17	269 ; 270			
18	331-340			
19-20	382			
21	405			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
22	431 ; 432			
23	434 ; 435 ; 437 ; 438 ; 439			
24	461 ; 462 ; 465 ; 466			
25	467-470			
26	482-484			
27	486			
28	485 ; 488-490			
29	491 ; 492 ; 493 ; 495			
30	511-515			
31	518-520			
32	551-558 ; 560			
33-34	570 ; 591 ; 592			
33	570, 1 ^{er} tome			
34	570, 2 ^e tome ; 591 ; 592			
35	596			
36	631-640			
37	661			
38-39	775			
40	801-810			
41	851-860			
42	871-880			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
43	891-894 ; 896-900	1978-1983		
44	931-935			
45	963 ; 964			
46	965 ; 1001 ; 1002			
47	1003 ; 1005 ; 1006			
48	1007-1010			
49	1022-1030			
50-53	1062			
54	Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI) : décisions.			

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

Le chef du service versant :

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le

La Directrice des Archives départementales du Doubs,

Nathalie ROGEAUX